

Colza

RESEAU 2009 - 2010

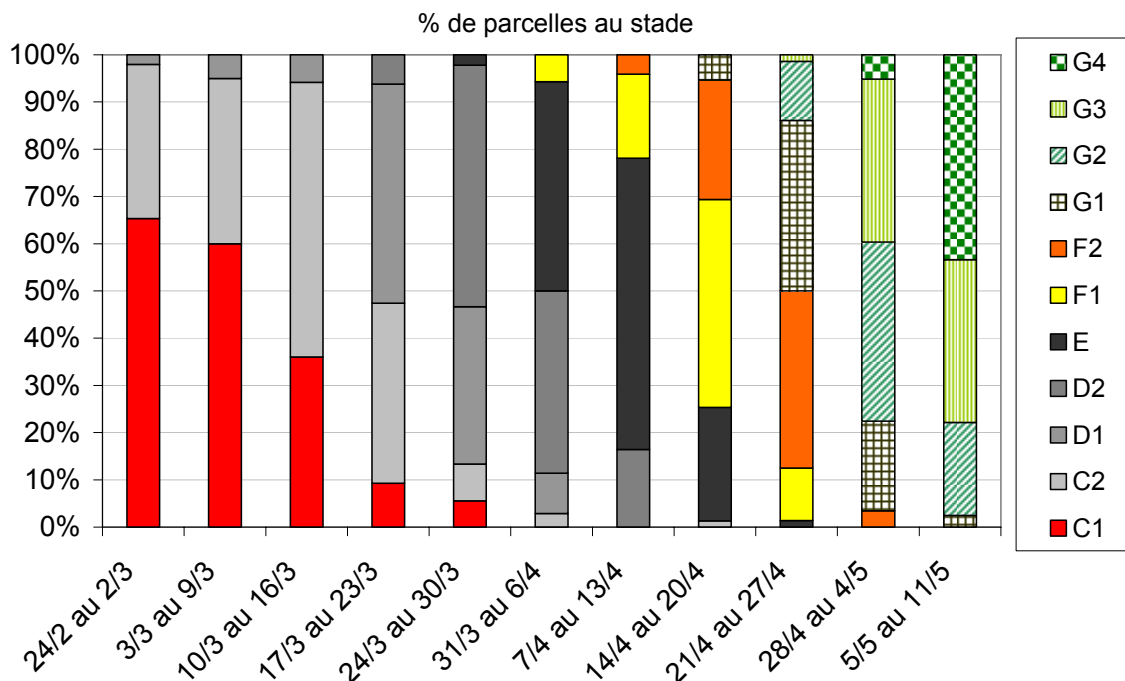
41 parcelles du réseau Colza ont fait l'objet d'au moins une observation cette semaine. Le temps perturbé n'est pas favorable à l'activité des insectes.

STADE DES COLZAS

La défloraison est engagée pour les parcelles les plus précoces. Près de la moitié des parcelles atteignent le stade G4.

Attention, le stade G4 est un stade long dans le temps. Le stade G5 n'est atteint qu'à partir de la présence de graines colorées dans la silique.

Stade atteint (50% des plantes)	% des parcelles
F1	0%
F2	0%
G1	2%
G2	20%
G3	34%
G4	43%
G5	0%



Bulletin Colza rédigé par le CETIOM en collaboration avec la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRALYS, AGRIAL, AGRICULTEUR, AGRICULTEUR-IMMÉDIA CA36, BASF, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, EPIS CENTRE, FDGEDA DU CHER, LEPLATRE SA, SAS PINGOT THOREAU.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture du Centre, rédigé en collaboration avec l'ensemble des partenaires et validé par le comité de rédaction. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

CHARANÇON DES SILIQUES

Contexte d'observations

Les conditions climatiques restent plutôt défavorables à l'activité du charançon des siliques. Sur 28 parcelles observées, seulement 9 parcelles enregistrent la présence de l'insecte (0,01 à 1 individu par plante).

Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 au stade G4.

Rappel : **G2 ou les 10 premières siliques ont une longueur de 2 à 4 cm**
 G4 ou les 10 premières siliques sont bosselées

Seuil de nuisibilité

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée au dépôt de leurs pontes.

PUCERON CENDRE

Contexte d'observations

Dans les 30 parcelles observées, aucune présence n'est à noter *sauf pour la parcelle dans l'Indre comme les semaines précédentes*. Le temps des derniers jours et celui annoncé pour les prochains n'est pas favorable au développement des populations de pucerons cendrés.

Période de risque

De mi-floraison jusqu'à G4.

Seuil de nuisibilité

2 colonies présentes par m² de culture.

Attention colonies ne veut pas dire manchons ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérés.

Les premiers manchons de plusieurs cm sur les hampes sont très souvent synonymes de seuil dépassé.

Tournesol

RESEAU 2010

Le réseau est en cours de constitution.
9 parcelles de tournesol ont fait l'objet d'au moins une observation cette semaine.

STADE DES TOURNESOLS

Stade atteint (50% des plantes)	% des parcelles
A0	11%
A1	22%
A2	56%
B1-B2	11%
B3-B4	0%
B5	0%

PUCERONS

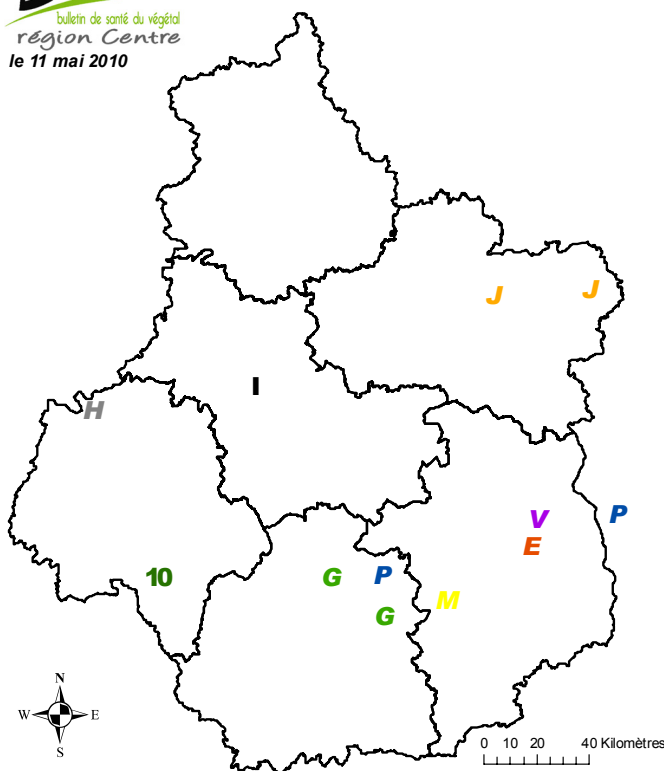
Aucune présence signalée

Annexes



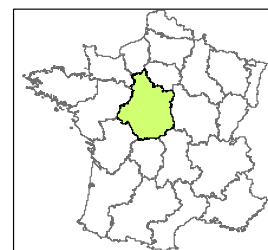
Localisation des observations

Réseau Tournesol 2010



Organismes

- E** CA 18
- G** CA 36
- H** CA 37
- I** CA 41
- J** CA 45
- M** CETIOM
- P** EPIS CENTRE
- V** FDGEDA DU CHER
- 10** Ets DURAND



Réalisé par Julien Charbonnaud
CETIOM

Bulletin Tournesol rédigé par le CETIOM en collaboration avec la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir à partir des observations réalisées cette semaine par : CA 18, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETIOM, EPIS CENTRE, ETS DURAND.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture du Centre, rédigé en collaboration avec l'ensemble des partenaires et validé par le comité de rédaction. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.